

Communiqué de presse



Lons-le-Saunier, le 8 février 2016

Opération tranquillité vacances pendant les congés d'hiver : un bon réflexe contre les cambriolages

A l'approche des départs en vacances d'hiver, la préfecture du Jura rappelle aux personnes s'absentant pendant plusieurs jours, qu'elles peuvent recourir au dispositif opération tranquillité vacances (OTV) afin de bénéficier de la surveillance de leur domicile ou de leur commerce, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Pour cela, les personnes intéressées par ce dispositif doivent avant leur départ en vacances, télécharger le formulaire de demande individuelle (disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr) et s'inscrire auprès de leur commissariat de police ou de leur brigade de gendarmerie.

L'opération tranquillité vacances est un service simple, gratuit et organisé toute l'année pour des périodes d'absence prolongée, permettant ainsi de réduire le risque de cambriolages.

PRÉFECTURE DU JURA
8, rue de la préfecture
39030 LONS LE SAUNIER
CEDEX -

☎ : 03 84 86 84 00

✉ : prefecture@jura.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet www.jura.gouv.fr, rubrique « horaires »



@Prefet39